

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable Planet, un compartiment d'Indosuez Funds Part : G (Capitalisation) LU2113615657 ; Part : GX (Distribution) LU2113615814

Ce document peut être représentatif de la part de distribution et de capitalisation comme indiqué dans la partie Informations pratiques
Cette SICAV est gérée par CA Indosuez Wealth (Asset Management)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment (ci-après "le Fonds") est un Compartiment Nourricier de la part Z de Indosuez Objectif Terre, un Fonds Commun de Placement de droit français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers en tant qu'OPCVM (le « Fonds Maître ») et tenu d'investir au moins 85% de ses actifs de manière permanente dans des parts du Fonds Maître. Le Fonds est susceptible d'investir jusqu'à 15% de ses actifs dans des liquidités.

L'objectif de gestion du Fonds est le même que celui du Fonds Maître décrit ci-après. Il est prévu que la performance du Fonds soit fortement corrélée avec celle du Fonds Maître. En cas de performance positive de la part Z du Fonds Maître, elle sera toutefois moindre, principalement du fait des frais supportés par le Fonds et de la part de liquidité. A l'inverse, en cas de performance négative de la part Z du Fonds Maître, il est anticipé que la performance moindre du Fonds est atténuée par la part de liquidité détenue.

Le profil de risque du Fonds Nourricier sera équivalent à celui du Fonds Maître.

L'investissement d'un Fonds nourricier dans un Fonds maître n'a aucun impact fiscal au Luxembourg.

Le Fonds est un Fonds nourricier et ne suit aucun indice de référence.

Le Fonds Maître est géré par CA Indosuez Gestion, une société de gestion de droit français, soumise à la supervision de l'Autorité des Marchés Financiers. Il a été lancé le 20 novembre 2019 sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP »). Il est libellé en Euro.

L'objectif de gestion du Fonds Maître consiste à surperformer les marchés des actions internationales représentés par l'indice MSCI World en investissant dans des sociétés répondant aux enjeux environnementaux et climatiques au travers de deux axes majeurs : la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des ressources naturelles.

Il n'existe pas d'indicateur de référence qui soit suffisamment représentatif de la catégorie d'actifs décrite ci-dessus. Néanmoins, à des fins de lisibilité de la performance du Fonds Maître, celle-ci pourra être comparée à la performance du MSCI World, un indice mondial représentatif des principales places boursières mondiales composé actuellement de plus de 1600 titres de 23 pays, représentant environ 85% de la valeur boursière combinée des 23 pays. L'indice est pondéré par le flottant des capitalisations boursières. Il est calculé par la société Morgan Stanley Capital International et est disponible sur le site www.msci.com. Il est calculé dividendes réinvestis.

L'exposition du Fonds Maître aux marchés actions de toutes les zones géographiques sera au minimum de 80% de l'actif net.

Le Fonds Maître pourra investir en direct sur le marché des actions jusqu'à 100% de l'actif net.

Le Fonds Maître peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

Le Fonds Maître pourra être exposé jusqu'à 20% de l'actif net aux marchés actions des pays émergents.

Le Fonds Maître peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers afin de poursuivre son objectif de gestion.

Pour ce faire, il couvre son portefeuille et/ou l'expose sur des secteurs d'activités et/ou des indices. L'exposition au marché actions du portefeuille ne dépassera pas 110% de l'actif net.

La méthode de calcul du risque global du Fonds Maître est la méthode du calcul de l'engagement.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie et/ou de la diversification de son portefeuille, le Fonds Maître peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC ou Fonds d'investissement de droit étranger.

Pour chaque Classe d'Actions, le Fonds est autorisé à couvrir les risques de change dans le cadre de la gestion de ses actifs.

La devise de référence du Fonds est l'Euro.

L'investisseur peut acheter ou vendre des parts du Fonds à une fréquence journalière (jour ouvré bancaire au Luxembourg).

Tous les revenus du Fonds sont réinvestis.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds Nourricier sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence.

La catégorie de risque 6 reflète un potentiel de gain et/ou de perte très élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en actions sur le marché sans contrainte géographique.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds Nourricier.

La catégorie de risque associée à ce Fonds Nourricier n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds Nourricier non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

Risque d'inflation : Au fil du temps, l'inflation érode le pouvoir d'achat lié à la détention des investissements.

Risque de devise : Le Fonds investit dans des marchés étrangers et pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

Investissement dans des autres OPC/OPCVM : Un Fonds qui investit dans d'autres organismes de placement collectif n'aura pas de rôle actif dans la gestion quotidienne de l'organisme de placement collectif dans lequel il investit. En outre, un Fonds n'aura généralement pas l'occasion d'évaluer les investissements spécifiques effectués par les organismes de placement collectif sous-jacents avant qu'ils ne soient fait. En conséquence, les rendements d'un Fonds dépendront de la performance des gestionnaires des fonds sous-jacents et pourraient être défavorablement affectés par les performances défavorables.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds Nourricier, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,50%
Frais de sortie	0,50%
Frais de conversion	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par les Fonds Maître et Nourricier sur une année	
Frais courants	1,46%
Frais prélevés par le Fonds Nourricier dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

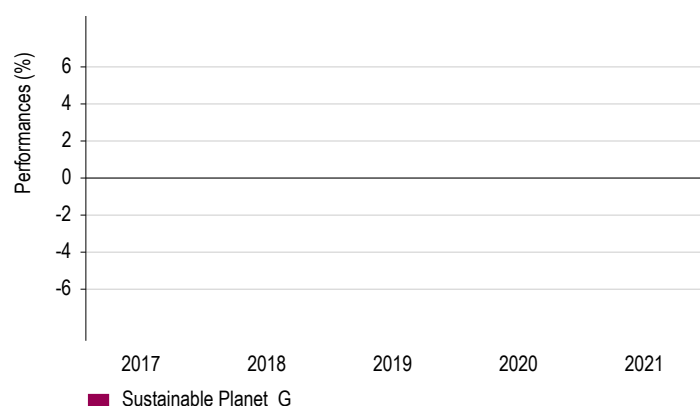
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds Maître et du Fonds Nourricier, veuillez vous reporter à la section intitulée "Frais à la charge de la société" du prospectus, disponible aux adresses www.fundsquare.net et www.ca-indosuez-am.com.

PERFORMANCES PASSES

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds Nourricier : 11 mars 2021

Date de création de la part : 11 mars 2021

Devise de référence : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires des Fonds Maître et Nourricier, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de CA Indosuez Wealth (Asset Management), 31-33 Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de CA Indosuez Wealth (Asset Management). Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de la SICAV.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur les sites internet : www.fundsquare.net et www.ca-indosuez-am.com.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sont disponibles sur <http://www.ca-indosuez-am.com/Fr/conformite> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Le fait que le Fonds Maître et le Fonds ne soient pas de même droit peut avoir une incidence sur le traitement fiscal des plus-values et revenus éventuels lié à la détention des parts du Fonds.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de CA Indosuez Wealth (Asset Management) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

CA Indosuez Wealth (Asset Management) est agréée au Luxembourg et surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.

Le code ISIN LU2113615657 (G EUR) représente la part suivante :

LU2113615814 (GX EUR)

Pour les parts de capitalisation, le dividende est réinvesti, pour les parts de distribution, le dividende est distribué.